



CAP Caprin 3ème génération

*Stratégie et plan d'action de la filière caprine en région
Centre-Val de Loire*



2017-2021

SOMMAIRE

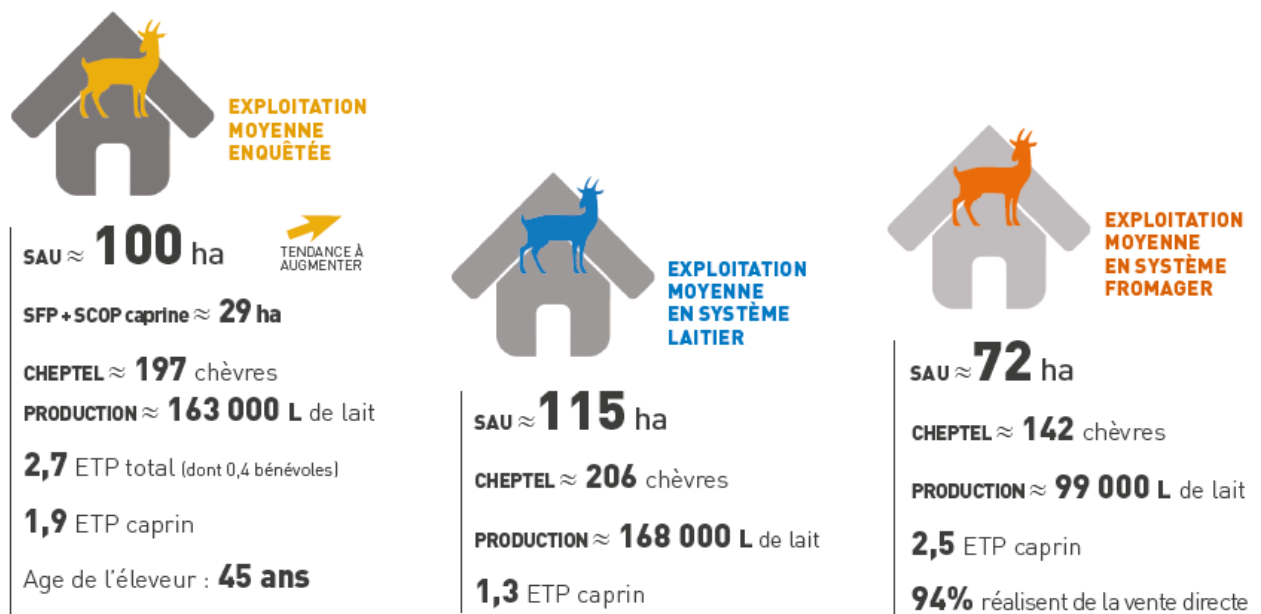
1	Éléments de contexte et bilan du CAP Caprin 2^{ème} génération.....	2
1.1	La filière caprine Centre-Val de Loire en chiffres (2015).....	2
1.2	Portrait de l'exploitation caprine en région Centre-Val de Loire (2016).....	2
1.3	Bilan du projet de filière - CAP Caprin 2 ^{ème} génération [2013-2017]	2
2	Diagnostic de la filière caprine	4
2.1	Contexte	4
2.2	Résultats du diagnostic.....	4
3	Les enjeux du nouveau projet et la stratégie	5

1 Eléments de contexte et bilan du CAP Caprin 2^{ème} génération

1.1 La filière caprine Centre-Val de Loire en chiffres (2015)

- 42,755 Millions de litres de lait de chèvre livrés
 - Soit 9,3% de la collecte nationale (458 Mn L)
 - 47% est transformé en fromages sous signe AOP
- 66 Millions de litres de lait de chèvre produits (laitiers + fromagers)
- 590 exploitations caprines
 - Dont 60% livrent à une laiterie
- 5 AOP (Chavignol, Sainte-Maure de Touraine, Selles-sur-Cher, Pouligny Saint Pierre et Valençay)
- 10 sites de transformation de lait de chèvre
- ≈ 460 emplois « spécialisés » caprins (IAA) / 1189 emplois concernant l'industrie laitière en région, soit plus de 2 400 emplois au total avec les emplois en élevage.
- Les principales races de chèvre présentes sur la région sont la race Alpine et la race Saanen

1.2 Portrait de l'exploitation caprine en région Centre-Val de Loire (2016)



SAU = Surface Agricole Utile

SFP = Surface Fourragère Principale

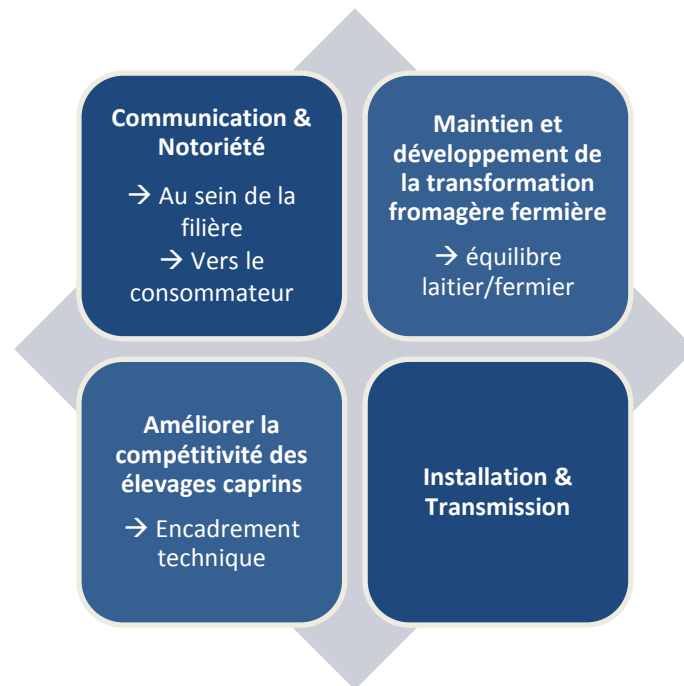
SCOP = Surface en Céréales et Oléo Protéagineux

ETP = Equivalent Temps Plein

1.3 Bilan du projet de filière - CAP Caprin 2^{ème} génération [2013-2017]

Le CAP Filière caprin 2^{ème} génération, signé le 13 janvier 2013 a pris fin avec la commission permanente du Conseil Régional du 20 janvier 2017.

Ce 2ème projet était axé sur 4 thématiques :



Nous avons pu établir un bilan plus que satisfaisant avec une réalisation globale de 100 % des actions prévues et révisées à mi-parcours avec :

- **3,44 millions d'euros d'investissement**, portés par **83 élevages** (construction et aménagement de bâtiments d'élevage et de transformation, stockage fourrages et concentrés, distribution automatisée ou mécanisée, ...).
- **951 115 euros** du Conseil Régional en soutien à la filière, **dont 462 000 euros d'aides à l'investissement** dans les élevages.
- **745 appuis techniques** individuels et collectifs pour renforcer la compétitivité des élevages laitiers et fermiers. Les conseillers des OPA, laiteries, GDS... sont intervenus sous forme de visites individuelles, appui collectifs ou de groupes de travail sur les thèmes : maîtrise des coûts, recherche de l'autonomie alimentaire, suivi de la transformation fromagère, appui qualité du lait et diagnostic sanitaire...
- **4 journées régionales caprines** ont été organisées dans des élevages des 4 départements caprins de la région et ont rassemblé **400 participants**
- **2 journées départementales**
- **1 étude régionale** relative à la connaissance des consommations énergétiques des exploitations fromagères fermières
- **1 journée à destination des prescripteurs** (banque, centre de gestion, élus ...) pour échanger sur les enjeux majeurs de la filière et notamment partager la nécessité de soutenir l'installation et le développement des élevages caprins
- **Participation de l'ensemble de la filière caprine sur le salon professionnel Capr'innov 2016**, pour porter un message fort : « *S'installer en élevage caprin en région Centre-Val de Loire, des atouts et des opportunités* »

- **De nombreuses actions de communication** (cf. document stratégie communication CRIEL/AOP).

2 Diagnostic de la filière caprine

2.1 Contexte

La filière caprine, tourmentée durant trois années (2010-2013), par la baisse de la consommation de produits caprins, la hausse des coûts de production et la baisse du prix du lait, la diminution de la collecte et du nombre d'éleveurs..., retrouve depuis deux ans un peu plus de sérénité.

Même si collectivement, de nombreux outils ont été mis en place depuis 2013 afin de permettre de maintenir cet équilibre dans la filière, les acteurs de la région Centre-Val de Loire ont souhaité **appréhender le devenir de la filière caprine de la région** au travers d'un diagnostic filière (projet financé dans le cadre du CAP filière 2G).

Des enquêtes de terrain visant à mieux connaître la situation des élevages, cerner les besoins du terrain, les projets et les attentes sur plusieurs points clés, ont ainsi été menées de mars à juillet 2016 auprès de 55% des exploitations caprines comptant plus de 50 chèvres (animaux de plus de 6 mois) en région.

En parallèle, le CRIEL Caprin Centre a rencontré 7 des 8 laiteries qui collectent en région, pour mettre en lumière l'ambition de chacune de maintenir « des chèvres et des Hommes » sur le territoire Centre-Val de Loire, et présenter leurs productions et spécificités.

En résumé, une question, un challenge : **Comment accompagner la filière caprine du Centre-Val de Loire dans ses évolutions ?**

2.2 Résultats du diagnostic

Le diagnostic du territoire caprin l'a démontré, le renouvellement des générations est primordial pour pérenniser la filière caprine régionale. C'est la préoccupation des laiteries, qui s'interrogent sur le maintien du volume collecté en région. L'avenir de certaines AOP en dépend également, pour exemple, 60 % des éleveurs en AOP Valençay ont plus de 50 ans. Par ailleurs, 11% des éleveurs enquêtés prévoient de cesser leur activité d'ici 2020 et n'ont pas de succession assurée.

Certaines laiteries proposent des aides à l'installation, d'autres y travaillent. Ces aides n'interviennent cependant que dans un second temps. La filière doit s'attacher à soutenir l'installation en région et ainsi connaître les demandes sur le territoire, réaliser un repérage pointu des cédants, communiquer et agir.

Par ailleurs, la production fromagère fermière occupe une place importante au sein de la filière caprine régionale, avec 40% des exploitations en système « fromager ». Il est donc important de coordonner l'accompagnement en transformation fromagère fermière, déployer les outils techniques spécifiques sur le terrain.

En outre, les zones AOP couvrent 85% du territoire du Centre-Val de Loire. L'enquête réalisée par le CRIEL auprès des laiteries a démontré tout l'intérêt qu'elles portent pour les 5 AOP. Elles représentent un véritable atout pour la région et ses opérateurs, tant sur la valorisation finale des produits que sur l'image qu'en ont les consommateurs. Aussi, valoriser la région Centre-Val de Loire

comme zone notoire de production de fromages de chèvre et renforcer la notoriété de nos 5 AOP apparaît nécessaire et indispensable.

Le lait cru est aujourd'hui intimement lié aux 5 AOP de la région. Certaines laiteries lui reconnaissent un caractère indispensable et nécessaire à la préservation de certaines AOP. Le lait cru est un produit difficile à travailler et exigeant, qui nécessite une parfaite maîtrise. Les problèmes sanitaires liés au lait cru sont source de stress et souvent coûteux, tant pour les éleveurs que pour les laiteries. Aussi, un travail sur ce sujet est incontournable.

Une grande partie de l'enquête était dédiée également à la main d'œuvre sur les exploitations. Si 39% des éleveurs enquêtés prévoient d'augmenter la main d'œuvre salariée de leur exploitation, 50% des exploitations ont recours au bénévolat, dont 40% pour lesquelles ce sont les parents. La fragilité de la main d'œuvre est donc une préoccupation pour la pérennité de l'atelier caprin sur les exploitations.

Enfin, les éleveurs enquêtés ont clairement affiché leur souhait d'être accompagnés sur des sujets tels que l'amélioration de l'autonomie en concentrés, les aspects technico-économiques... qui font référence à la performance économique des élevages.

3 Les enjeux du nouveau projet et la stratégie

Des défis sont à relever et ce travail a été muri et affiné en région, lors d'un séminaire organisé le 19 octobre 2016 et lors des comités de filières qui ont suivi : les enjeux régionaux ont bien été identifiés et traduits en orientations prioritaires pour la construction d'un plan d'action, pour une nouvelle période de 4 ans.

Les **enjeux** pour la filière caprine régionale pour les années à venir sont donc de :

1. Sécuriser et développer l'élevage pour conserver les outils amont et aval et maintenir un tissu rural sur le territoire Centre-Val de Loire ;
2. Renforcer l'adéquation de la production à la consommation et valoriser les produits.

Ces enjeux se déclinent en **5 axes stratégiques** :

Axe A – Renouvellement des générations agricoles

Axe B – Qualité sanitaire des laits et transformation fromagère fermière

Axe C – Main d'œuvre et organisation du travail

Axe D – Performance des élevages

Axe E – Communication filière et notoriété des fromages de chèvre du Centre-Val de Loire

